WALLONNE LOGEMENT

Règlement de comptes à la tête de la SWL

Frédéric Chardon

Mis en ligne le 19/12/2011

La directrice des services généraux de la SWL a été licenciée pour faute grave. Elle accuse Alain Rosenoer, le patron de la SWL, dans un mail "explosif" de 45 pages.

ISOPIX

Le double audit antifraude lancé en novembre dernier au sein de la Société wallonne du logement (SWL) a démontré l'existence de graves lacunes au sein de la direction transversale des services généraux. L'étendue des dysfonctionnements à la SWL, révélés par "La Libre" ce week-end, donne le vertige : absence de réelle gestion des voitures de fonction et des cartes carburant, remboursement de frais d'habillement indus, GSM de fonction hors de prix, accès non contrôlé à la cave à vins, violation des règles de double signature pour des dépenses importantes, non-respect des procédures de marchés publics, etc. Autant de dérives qui pourraient conduire à des abus de biens sociaux, des collusions, à un risque civil, fiscal et pénal pour la SWL

Ce lundi, le conseil d'administration (CA) de l'institution publique dans l'œil du cyclone sera officiellement informé de cette affaire. Mais ce que l'on ne savait pas, c'est que la directrice des services généraux, Catherine Delid, après 17 ans de maison, a été licenciée pour faute grave avec effet immédiat le 2 décembre dernier. Une lettre de rupture de contrat signée par André De Herde, le président du conseil d'administration de la SWL, en atteste. Pour le directeur général de la SWL, Alain Rosenoer (PS), Catherine Delid avait "*sciemment décidé de contourner ou d'ignorer les règles*".

Rebondissement : cette fois, c'est Alain Rosenoer qui est accusé. Apprenant son soudain licenciement, l'ex-directrice a écrit un long courriel de 45 pages qui accuse clairement le directeur général. Nous avons pu mettre la main sur ce document très virulent. Dans cet e-mail, Catherine Delid interpelle directement le DG : "*Sans attendre que les procédures d'audit soient terminées, sans avoir l'avis du comité d'audit et du président du conseil d'administration de la SWL vous me reprochez toute série d'éléments que vous nommez : "manquements graves", éléments que je réfute en grosse partie bien entendu. Comment pouvez-vous me reprocher des faits, des pratiques que vous connaissez parfaitement depuis huit ans, Monsieur le directeur général ?*"

Pour l'ex-directrice, toute cette étrange affaire provient de règlement de comptes internes à la SWL. "*Pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui ? Vous le savez très bien, tout est parti, de ce qui me semblait être, un abus de bien social que je vous ai dénoncé avant l'été, dans le chef de l'inspectrice générale des Finances qui a utilisé un véhicule de la SWL durant presque une année d'absence pré- et post-natale, voiture qui devait rentrer à la SWL au bout de deux mois comme le prévoyait le "car policy" ainsi que des factures exorbitantes de diesel (supérieures aux vôtres et à celles des autres inspecteurs généraux et du porte-parole) alors qu'elle était censée être alitée durant plusieurs mois.*"

Dès son retour, affirme l'ex-cadre de la SWL, l'inspectrice générale des finances a voulu se venger et a scruté le respect des procédures dans les deux directions sous la responsabilité de Catherine Delid (services généraux et communication). Cette dernière attaque Alain Rosenoer : "*Clairement, j'affirme que je suis*

victime d'un règlement de comptes, d'un complot avec votre concours." Notamment pour cette dénonciation, mais aussi pour sa "*déclaration à l'audit interne du non-respect du principe de mise en concurrence (dans le) marché public pour l'achat de votre Audi A6*" et pour "*mon franc-parler vis-à-vis de vous (je ne peux admettre qu'une institution qui fait du social comme la nôtre ait des frais de cuisine, voitures, diesel, GSM aussi importants*)".

Après plusieurs pages de reproches sur le plan humain, Catherine Delid dénonce : "*J'ai toujours veillé à votre confort, peut-être de trop. Dans la maison, on appelle les services généraux et la communication les succursales de la direction générale, les services au service d'Alain Rosenoer, c'est significatif (voiture, pneus, car washs, diesel, chauffeur, cuisinière : repas, assiettes "Pain Quotidien", GSM, ordinateur, blackberry, housse, cartable, assurance spéciale, télévision, bouquet de fleurs chaque semaine, nourriture dans le frigo pour le week-end, chauffeur de remplacement dont ce n'est pas le métier, encre à aller acheter à Bruxelles, cahiers spéciaux, stage photos à prendre en charge)*"

Sur sa responsabilité personnelle en matière de gestion, elle écrit encore à Alain Rosenoer, "*la conclusion des deux audits étant qu'en aucun cas, l'intention de frauder n'est apparue, je ne comprends pas bien pourquoi vous auriez l'intention de me licencier pour faute grave. Quelques erreurs et manquements sont pointés, ils sont à imputer, selon l'audit, à un manque de temps, à un manque de personnel, à une absence de définition de tâches*".

Enfin, elle accuse le DG d'avoir commandé l'audit externe chez Ernst&Young, à la dernière minute, dans le but de contrer des conclusions de l'audit interne qui aurait pu le mettre en cause pour la gestion "poétique" de la SWL. "*Par rapport à l'audit réalisé par Ernst&Young, mon avis est qu'il s'agit d'un audit orienté, ciblé, commandité par les personnes cherchant à engager directement ma responsabilité [ ] Vous vouliez faire annuler l'audit interne que Paul Lohest (directeur du département audit, NdlR) menait déjà avec son équipe depuis trois semaines car vous le trouviez trop lent et surtout, vous saviez qu'il s'agissait d'un audit en profondeur et non ciblé et que les conclusions feraient apparaître des dysfonctionnements bien plus importants (effets collatéraux) remontant jusqu'au comité de direction et vous-même et parfois, généralisables à toute la SWL.*"

Cet article provient de **http://www.lalibre.be**